

VILLE DE BOUILLON

Séance du Conseil Communal, le 25.04.2024 à 20h00
Salle du « Conseil Communal » de l'Hôtel de Ville

CONVOCATION SEANCE PUBLIQUE

Présents : MM & Mmes Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Maqua J., Istace Fr., Pochet A., Echevins,
Adam D., Dachy F., Rochet J., Maziers P., Nemery MJ., De
Wachter S., Arnould P., Conseillers communaux.

Pirlot S., Directeur général ff.,
Albert A., Président du CPAS.

Absents et excusés : Brouillon P., Dabe F., Tulpin A., Conseillers communaux.

Il est 20h00.

Le Président ouvre la séance.

Administration

1. P.V. de la séance du 28.03.2024 : Approbation
Le PV est approuvé par 13 oui et 1 abstention (M. Denis).

Comptabilité

2. Octroi d'un subside pour la fédération des Directeurs financiers : Approbation
Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

PCDR

3. Rapport annuel 2023 de l'opération de développement rural – PCDR agenda21 local :
Approbation
Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

Affaires immobilières

4. SA Fruytier – Echange de parcelles forestières - accord de principe : Approbation
Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).
5. SA Fruytier – Achat d'une parcelle privée – accord de principe : Approbation
Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui), moyennant une modification dans l'intitulé :
il s'agit d'une vente et pas d'un achat.
6. SA Fruytier – Vente de 2 voiries communales et parcelle agricole – accord de principe :
Approbation
Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

Intercommunales

7. IMIO : convocation à l'assemblée générale du 28 mai 2024 : Approbation des points mis à

l'ordre du jour

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

Travaux

8. Travaux d'extension de l'école communale de Mogimont - Aménagement des abords : Approbation des conditions et du mode de passation.

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

9. Construction d'une crèche à Noirefontaine : Approbation des conditions et du mode de passation.

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

10. Convention d'exploitation du spectacle de son et lumière dans la cour du Château : Modification.

Ce point est approuvé par 13 oui et 1 abstention (M. Rochet). Justification de l'abstention : *« j'aurais voulu que la convention mentionne que le droit d'entrée au BCP+ suive l'inflation, comme par exemple, l'indice des prix à la consommation ou l'indice santé (+17% de 2021 à 2024). Dans tous les cas qu'il ne soit pas en deçà d'un de ces 2 indices. Cela permettrait à tous les acteurs du BCP+ de faire face aux différentes charges de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter ».*

Fabrique d'église

11. FE Bouillon : Liquidation partielle de l'intervention communale – Application de l'article L1311-5 du CDLD : Ratification.

Ce point est approuvé par 13 oui et 1 abstention (M. Dachy).

12. FE Ucimont : Budget de l'exercice 2024 : Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

Mobilité

13. Règlement complémentaire de roulage relatif à l'interdiction de tourner à gauche depuis la Rue de la Belle Etoile vers la Route de Paliseul à Bouillon : Approbation

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

Forêts

14. Certification de gestion forestière PEFC- Nouvelle charte : Approbation

Ce point est retiré à l'unanimité (14 oui).

CPAS

15. IFIC « aide-soignante » : Modification du statut administratif et du statut pécuniaire.

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

16. SAFA : Subvention dans le cadre des accords non marchands pour le secteur public wallon (AM 14.12.2023) - prime 0.32€ KM- Décision définitive

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui).

Convention

17. Convention de location d'un immeuble entre l'ASBL « Maison Médicale de Bouillon » et la commune – Approbation du renon anticipé

Ce point est approuvé à l'unanimité (14 oui), moyennant une modification dans le libellé du titre et une réécriture complète de la délibération : celle-ci concerne en effet la convention locative entre la Commune et la « Santé mentale du Nord et du Centre – Luxembourg » et non l'ASBL « Maison Médicale de Bouillon ». Autre modification technique à apporter dans la délibération : remplacer M. Jean Mathieu, Directeur général,

par M. Sébastien Pirlot, Directeur général f.f.

Divers

M. Rochet souhaiterait obtenir un topo sur les dossiers du presbytère et de la Vieille route de France.

M. Houthoofdt l'informe que les différents lots concernant le presbytère ont été attribués. Quant à la Vieille route de France, le Collège vient de relancer l'appel d'offres pour la désignation d'un auteur de projet, en ciblant de nouvelles sociétés, aucune offre n'étant rentrée lors des 2 appels précédents.

M. Adam précise que s'agissant du presbytère, les attributions effectuées permettent de rester dans l'enveloppe budgétaire. Par contre, il n'est pas tout à fait sûr que le timing des travaux soit respecté, ce qui entraînerait la nécessité de rechercher des solutions alternatives pour l'occupation des locaux.

Sur ce point, M. Denis signale au Conseil de l'état d'évolution projet de convention entre Novagare et la Maison des Jeunes. Peut-être faudra-t-il envisager la pose de modules sur le parking. S'agissant de l'utilisation éventuelle des modules utilisés pendant les travaux de l'école de Mogimont, M. Houthoofdt lui répond que ceux-ci ne seront pas disponibles durant la durée desdits travaux.

M. Adam propose, si nécessaire, d'organiser une réunion tripartite entre la Commune, Novagare et la MDJ.

Mme Nemery s'inquiète quant à la récente fusillade survenue sur l'Esplanade. M. Adam ne peut que renvoyer vers le Parquet, les informations ne pouvant être communiquées que par celui-ci.

Il est 20h45.

Monsieur le Président lève la séance.

Le Directeur général f.f.,
S. PIRLOT

Le Bourgmestre,
P. ADAM